APECOVE



Association des Parents d'Elèves de Collonge et Vésenaz

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU JEUDI 17 NOVEMBRE 2022

Ordre du jour

- 1. Approbation du procès-verbal de l'AG du 21.10.2021
- 2. Rapport d'activités 2021-2022
- 3. Présentation des comptes et rapport de la trésorière pour l'exercice 2021-2022
- 4. Rapport de la vérificatrice aux comptes
- 5. Approbation des rapports et des comptes et décharge au comité
- 6. Proposition d'augmentation de la cotisation
- 7. Présentation du budget 2022-2023
- 8. Election du comité, de la présidence et des membres du bureau
- 9. Election de l'organe de révision

Introduction

Le président, M. Philippe Melikian, accueille l'assemblée et ouvre la séance à 19h37 en saluant la présence de Mme Lapaire, maire de Collonge-Bellerive, et excuse M. Roland Sutter, président du Conseil Municipal et de la commission scolaire, retenu par d'autres obligations. Il remercie Stéphanie Stavras et Clara Almeida e Sousa pour l'organisation de l'apéritif.

Damien Regad vérifie la liste des présences, et confirme que l'assemblée est valablement constituée de 14 membres avec droit de vote.

1. Approbation du procès-verbal de l'AG du 21.10.2021

Le PV a été envoyé avec la convocation. Il ne fait l'objet d'aucune remarque, et est **approuvé** par acclamation.

2. Rapport d'activités 2021-2022

La dernière année scolaire a été encore particulière. Nous espérions vraiment pouvoir reprendre nos activités normalement, mais malheureusement la situation sanitaire liée au COVID et ses contraintes nous ont encore beaucoup freinés.

Toutefois, nous avons quand-même eu quelques activités réparties dans l'année, soit :

- Une circulaire de rentrée distribuée par les enseignants dans le pack de rentrée.
- Les soirées de parents des 1P durant lesquelles l'APECOVE a présenté ses activités et a encouragé les nouveaux parents à s'inscrire.
- Des présentations rapides de l'APECOVE dans les classes des plus grands lors des réunions de parents afin de rappeler notre existence car les apéritifs après les réunions ne pouvaient avoir lieu.

- Après une période d'interdiction du DIP et de la direction de l'école (à cause du COVID), nous avons pu reprendre les distributions de fruits lors des crocs l'automne dernier (pommes et poires).
- Les résultats du sondage concernant le restaurant scolaire avec NOVAE et le GIAP, a suscité Énormément de commentaires négatifs des parents. Les résultats seront à exploiter cette année; Madame Lapaire demande que la commune reçoive les réponses aux questionnaires.
- Les listes de classes ont été envoyées aux parents fin septembre, malheureusement pour la dernière fois car le DIP refuse de nous transmission les informations nécessaires au nom de la protection des données.
- Le spectacle « Par Le Moi ». Six représentations entre le 26 et le 28 novembre 2021, axées sur la problématique du harcèlement scolaire, offertes à tous les enfants de la commune. On regrette juste que la diffusion de l'information n'ait pas été plus importante au niveau des deux écoles, avec pour conséquence une participation moindre qu'escompté.
- Établissement du moyen de paiement TWINT.
- La Course de l'Escalade. Remerciements à la commune et particulièrement à Roland Sutter et aux membres et anciens membres du comité pour l'aide apportée. Madame le maire nous a indiqué son ouverture à subventionner cette activité, et nous invite à ajouter cet événement à la demande annuelle de subventions.
- L'atelier du livre à Vésenaz, qui s'est poursuivi grâce à Mmes Tanya Le Flocq et Frida Dorow, que l'on remercie pour leur implication. L'APECOVE offre les goûters distribués aux enfants.
- La boum de l'Escalade a malheureusement dû être annulée en dernière minute à cause du Covid qui revenait en force.
- La Bourse de printemps, un véritable succès.
- Les visites d'entreprises ont pu reprendre, et furent un franc succès.
- Les promotions nous ont permis de retrouver le sourire des enfants. L'APECOVE était présente pour offrir un verre d'eau à chaque élève et tenir le traditionnel stand de pâtisseries. Merci à la commune d'avoir réussi à organiser ce moment de partage et de joie malgré les contraintes. C'était un vrai plaisir!

Le mot du président

Avec cette Assemblée Générale, une grande page de l'APECOVE se tourne avec le départ de l'exprésidente et de plusieurs membres du comité sur ces 2 dernières années, qui nous quittent après une période difficile due restrictions sanitaires COVID 19.

Une nouvelle équipe est déjà en place pour reprendre les activités au plus vite, et c'est là qu'on se rend compte de la créativité de chacun des membres du comité qui ont cherché à proposer aux enfants des activités malgré les contraintes sanitaires.

On a été très actifs pour relancer les activités – voire les déplacer (pour les distributions de fruits) – afin d'en faire profiter les enfants.

Nous avons repris toutes les activités favorites : les bourses de printemps et d'automne, la course, la fête de l'escalade, la boum de l'escalade, les visites d'entreprises et surtout la fête des promotions avec les parents !

3. Présentation des comptes et rapport de la trésorière pour l'exercice 2021-2022

Compte d'exploitation

L'exercice 2021-2022 se termine par un résultat brut de CHF 14'198. Après déduction des charges, le gain final est de CHF 3'422.

Charges

Le montant total des charges s'élève à CHF 10'777. Les dépenses concernent principalement les diverses manifestations (Croc'fruits, frais d'annulation de la Boum de l'escalade, Bourse de printemps et les Promotions).

Produits

Le montant total des produits s'élève à CHF 14'198.

Le montant des cotisations est globalement au niveau des années précédentes. Nous avons reçu la subvention communale pour l'année 2021. Les autres produits étaient liés aux Bourses, promotions et le spectacle Par Le Moi.

Bilan

Le total du bilan est de CHF 32'609.

Actif

Le compte PostFinance a un solde de CHF 30'834. La caisse a un solde de CHF 1'000.

Actifs transitoires : nous avons reçu un crédit de CHF 475 de la part de l'organisateur à utiliser pour la course de l'escalade 2022.

Passif

Les créanciers pour l'exercice 2022-23 sont l'atelier du livre ainsi que les Belges pour un montant de CHF 252. Le capital de l'association s'élève à CHF 28'936.

4. Rapport de la vérificatrice aux comptes

Mme Magdalena Lacchini présente son rapport (voir annexe).

5. Approbation des rapports et des comptes et décharge au comité

Les présentations n'ont fait l'objet d'aucune remarque ni question de la part de l'assemblée, excepté un ajout de Mme Mathilde Nussbaum : une grande partie de l'argent en compte provient d'une donation suite à la dissolution de l'association Rescove qui gérait les restaurants scolaires. Ces montants sont prévus pour de grands investissements, comme par exemple quand l'APECOVE a participé financièrement à la construction des jeux dans le préau de l'école de Vésenaz.

Les comptes l'exercice 2021-2022, le rapport de la trésorière et le rapport de révision sont **approuvés** à l'unanimité. L'assemblée décide de **donner décharge au comité** à l'unanimité.

6. Proposition d'augmentation de la cotisation

Justification : Le montant de l'inscription à la course de l'escalade et le montant de la cotisation sont identiques, à savoir 25 francs. Cela rend le travail de la trésorière très fastidieux, car il est compliqué et parfois impossible de réconcilier les paiements pour savoir pourquoi l'argent a été versé, les parents n'indiquant souvent pas le motif du versement.

Le comité propose une augmentation de la cotisation de 1 franc, soit 26 francs par famille, dès l'année scolaire 2023-24.

Proposition approuvée à l'unanimité.

7. Présentation du budget 2022-2023

La trésorière, Graciela Ramirez Cuevas, présente le budget 2022-2023. Voir en annexe.

Budget approuvé à l'unanimité.

8. Election du comité, de la présidence et des membres du bureau

Mouvements au sein du comité

Le comité déplore la démission de deux de ses membres cette année. Il s'agit de :

- Mme Mathilde Nussbaum, au comité depuis 2014 et ayant été 2 ans secrétaire, 4 ans présidente puis 1 an vice-présidente;
- Mme Mélaine Pinösch, membre active du comité depuis 2018.

Monsieur Melikian leur remet un petit cadeau de départ, en les remerciant chaleureusement pour leur temps, leur engagement, leur soutien, leurs idées, leur efficacité et leur motivation.

Candidatures

Les membres du comité actuel se représentent, à savoir Mmes Florence McGillivray, Joana Oliveira, Florence Olivier, Graciela Ramirez Cuevas, Stéphanie Stavras et Marie Wyss, ainsi que MM. Philippe Melikian et Damien Regad.

Ayant récemment rejoint l'APECOVE, Mmes Jessica Brichetti, Clara Almeida e Sousa, MM. Alexis Impérial-Legrand, David Guignet et Yann Pétremand présentent également leur candidature pour rejoindre le comité. M. Melikian les remercie pour leur engagement.

Les candidats susnommés sont élus en bloc, par acclamation.

En ce qui concerne le bureau :

Suite à l'absence pour un an de Mme Florence McGillivray qui laisse le poste de secrétaire vacant, Mme Marie Wyss se porte candidate pour la remplacer durant cette année 2022-2023.

Pour la vice-présidence, le comité propose la candidature de Mme Stéphanie Stavras.

Pour le poste de Webmaster, M. Alexis Impérial-Legrand rejoint M. Damien Regad en tant que suppléant, dans le but de prendre sa relève lorsqu'il quittera l'APECOVE en fin d'année scolaire 2023-24.

Les autres membres se représentant à leurs postes respectifs, le comité propose donc d'élire la composition suivante pour 2022-2023 :

Président : Philippe Melikian

Vice-présidente : Stéphanie Stravas
Trésorière : Graciela Ramirez Cuevas

Secrétaire : Marie Wyss

• Webmaster : Damien Regad et Alexis Impérial-Legrand (suppléant)

Les candidats sont élus à leurs postes respectifs à l'unanimité et par acclamation.

9. Election de l'organe de révision

Mme Magdalena Lacchini se représente comme réviseuse aux comptes.

Elle est réélue par acclamation, avec les remerciements du comité.

Clôture

La séance est levée à 20h20.

Le Président

Procès-verbaliste

Philippe Melikian

Marie Wyss